

## Tarifs d'électricité 2026

La SEFA annonce pour 2026 une baisse moyenne de 3.5% de ses tarifs d'électricité. Cette réduction est principalement due à la baisse du coût de l'énergie, associée à une stabilité de la composante d'acheminement, en dépit d'une augmentation des taxes.

## Impact pour les clients

Ménages : Pour un foyer type consommant 2'500 kWh par an (catégorie H2 de l'ElCom) au tarif Albona Simple, la facture annuelle d'électricité baissera d'environ CHF 35.- par rapport à 2025, soit 3.4%.

Entreprises : Une PME consommant 30'000 kWh par an (catégorie C2 de l'ElCom) au tarif Albona Pro verra sa facture annuelle diminuer d'environ CHF 395.- par an, soit 3.6%.

## Explication des impacts par composante tarifaire

**Les tarifs d'électricité se composent maintenant de quatre éléments principaux: l'énergie, l'acheminement (utilisation du réseau), le forfait lié à la mesure (comptage) mise en place conformément au nouveau règlement sur l'électricité, ainsi que les taxes.** Auparavant, les dépenses relatives à la mesure étaient directement intégrées dans la composante de l'acheminement.

### 1. Énergie :

Un niveau de production au-dessus de la moyenne sur les deux dernières années ainsi que l'accalmie durable des prix de marché a permis de dégager des excédents par rapport aux coûts initialement prévus qui sont progressivement rétrocédés aux clients de l'approvisionnement de base. Néanmoins, ces excédents ont été moindres du fait de l'explosion sur l'année 2024 des coûts de l'énergie de réglage, utilisée pour garantir la stabilité du réseau. Les volumes d'énergie de réglage sont fortement corrélés à la production solaire, dont la croissance exponentielle s'observe davantage sur un réseau rural tel que le nôtre plutôt que sur les réseaux urbains. Cette hausse compense en grande partie l'impact positif sur le tarif final.

Pour les particuliers au tarif Albona Simple, cela se traduit par une réduction d'environ 1.1 ct/kWh, soit une baisse de 6.4%.

Pour les entreprises au tarif Albona Pro, cela se traduit par une réduction de 6.4% sur les heures pleines et heures creuses, soit respectivement 1 ct/kWh et 0.75 ct/kWh.

## 2. Acheminement et mesure

Les coûts d'acheminement de l'électricité et de la mesure, qui couvrent l'utilisation des infrastructures de transport et de distribution, diminuent également. Cette diminution est due d'une part à la baisse du coût moyen pondéré du capital, qui rémunère les investissements dans les infrastructures réseau, et d'autre part à une réduction tarifaire de Swissgrid, qui exploite le réseau très haute tension. En outre, Swissgrid a également annoncé une diminution des dépenses des services système généraux de 0.28 ct/kWh.

**A noter qu'à partir de 2026, les coûts relatifs à la mesure sont facturés séparément par le biais d'un forfait mensuel de CHF 7.90.- pour un client Albona et de CHF 15.90.- par mois pour un client Albona pro.** Cette nouvelle méthode ne pénalise pas les clients à la consommation modérée dont le coût de l'abonnement est parallèlement réduit.

Pour les particuliers au tarif Albona Simple, cela se traduit par une stabilité du tarif à 12 ct/kWh. Le tarif de base (abonnement) diminue comme indiqué précédemment de CHF 100.- par an.

Pour les entreprises au tarif Albona Pro, il y aura une réduction de 1.55 ct/kWh en heure pleine (HP) et 0.75 ct/kWh en heure creuse (HC). La taxe sur la puissance, en revanche, augmentera de 16%, atteignant CHF 7.- par kW/mois, afin d'encourager une utilisation plus stable du réseau.

## 3. Taxes

Les taxes et redevances sur l'électricité augmentent de 6% en 2026. Cette hausse est principalement due à l'augmentation de 0.18 ct/kWh de la taxe fédérale sur la réserve hivernale, une mesure destinée à sécuriser l'approvisionnement en électricité durant les mois critiques. En outre, un supplément tarifaire pour les coûts solidarisés via le réseau de transport entre en vigueur à partir de l'année tarifaire 2026. Il est destiné à couvrir des dépenses non générées directement par Swissgrid, comme le renforcement des réseaux de niveaux inférieurs et les aides transitoires pour l'industrie de l'acier et de l'aluminium, conformément à la loi sur l'approvisionnement. Fixé à 0,05 ct/kWh, il représente environ CHF 2.- par an pour un ménage moyen de quatre personnes.

**En résumé, les tarifs d'électricité incluent désormais quatre postes : l'énergie, l'acheminement, un forfait spécifique pour la mesure (introduit par le nouveau règlement), et les taxes. À partir de 2026, les coûts de mesure, auparavant intégrés à l'acheminement, seront facturés séparément via un forfait mensuel de CHF 7.90.- pour les particuliers Albona et de CHF 15.90.- pour les professionnels. La baisse des tarifs d'électricité pour 2026 résulte essentiellement de la baisse de la composante «énergie» du tarif malgré l'explosion des dépenses liées à l'énergie de réglage. Cette réduction se traduit par des factures d'électricité allégées pour les ménages et les entreprises, tout en maintenant un approvisionnement énergétique local, durable et sécurisé.**

Vous pouvez consulter la grille tarifaire 2026 détaillée sur notre site web.

## Rétribution des installations photovoltaïques

En 2026, pour les installations photovoltaïques inférieures à 30 kVA, le prix de reprise sera ajusté à 10.9 ct/kWh, garantie d'origine incluse. Il correspond au montant maximum imputable sur les tarifs des clients de l'approvisionnement de base. Pour les installations supérieures à 30 kVA, sauf exception, elles seront rémunérées au prix de marché de référence trimestriel, selon l'article 15 OEnER, avec une application rétroactive pour le trimestre concerné.

## Contact

### Richard Loué

Resp. Vente & Relations clients  
+41 (0)21 821 54 11  
r.loue@sefa.ch

## Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA (SEFA)

*La SEFA, Société Electrique des Forces de l'Aubonne, est une entreprise dont l'activité première est la production et la distribution d'énergie électrique. Elle bénéficie des nombreuses ressources naturelles de la région, en particulier de la force hydraulique grâce à son barrage et ses installations sur l'Aubonne.*

*Cette entreprise locale, pionnière depuis 1895, développe également des prestations en matière de chauffages à distances, de production de ressources énergétiques locales et durables (biogaz, pellets, etc.), d'installations électriques (solutions photovoltaïques clés en main, pompes à chaleur...) et de mobilité durable (bornes de recharge, location de vélos électriques en libre-service...). Elle contribue également à l'essor du multimédia avec des offres combinées Internet, mobile, TV proposées dans 24 communes ainsi que par le déploiement de la fibre optique.*

*Avec une approche durable, seule ou en synergie avec ses partenaires, la SEFA propose des produits et services de qualité, ainsi que des solutions modernes orientées vers les besoins actuels et futurs de ses clients. Son défi : préparer la région aux enjeux de notre temps, en devant acteur d'une véritable révolution énergétique, comme au temps de ses fondateurs... tout en intégrant un savoir-faire et une technologie de pointe.*

*Sa vision à long terme ? Une offre 100% locale, durable et intelligente.*